

REPUBLIQUE FRANCAISE Commune **BOURBONNE LES BAINS** **DEL-2022- 77**

DEPARTEMENT
Haute-Marne

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

- en exercice 19
- présents 15
- votants 16
- absents 2

Du mardi 18 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux le 18 octobre, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET

Demande d'attribution d'une subvention à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Haute-Marne au titre de l'année 2022 dans le cadre de la finale départementale de cross country

Etaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia FALLOT, Sébastien HUMBLOT, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Procuration : Damien CORNU à Sébastien HUMBLOT

Etaient absents excusés : Claude PETIOT, Damien CORNU

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 21 Octobre 2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 13 octobre 2022

Etaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande du Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Haute Marne en date du 29 septembre 2022,

CONSIDERANT que la subvention est nécessaire pour financer une partie de l'achat de serviettes à l'effigie de la commune de Bourbonne les Bains, qui seront remises à chaque participant,

Madame Emilie BEAU, Adjointe au Maire, explique à l'assemblée qu'une demande a été reçue à la Mairie de Bourbonne les Bains en date du 29 Septembre 2022 émanant de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Haute-Marne concernant une demande de soutien financier dans le cadre de la finale départementale de cross-country du 5 Novembre 2022, organisée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute Marne,

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le 21/10/2022

ID : 052-215200403-20221018-DEL_2022_77-DE



De ce fait, Madame Emilie BEAU, Adjointe au Maire, propose d'attribuer le montant de 1 000.00 € à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Haute-Marne, à titre exceptionnel, au titre de l'année 2022.

Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer le montant de 1 000.00 € à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Haute-Marne, à titre exceptionnel, au titre de l'année 2022.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 21 Octobre 2022

Le Secrétaire de séance,

Madame Amélie MOLTER



Monsieur André NOIROT